



Forum: Propositions de logiciels

Topic: PDF Page Lock

Subject: Re: PDF Page Lock

Publié par: Garuda-3366

Contribution le : 24/05/2018 18:24:03

Bonjour,

Citation :

Tof81 a écrit :

Question de fond : ce soft résiste-t-il aux outils (logiciels et sites web) de "désactivation de protection par mot de passe" ???

Si : non = aucun intérêt !

Désolé d'être aussi 'brut de fonderie' ...

Pour mieux éclairer la communauté et répondre à ta "question de fond", nous attendons donc avec impatience le résultat de tes propres tests.

Autre question de fond (pour un champion) de type "boomerang" : Qui avait présenté une offre relative à [PDF Anti-Copy](#), alors que j'avais déjà démontré que ce logiciel ne tenait pas les promesses de son éditeur ?

(**N.B.** : Mais je vous le dis "*brut de fonderie*", la bonne réponse à cette question ne donnera lieu à aucun prix de la part de l'organisateur bénévole de ce jeu gratuit).

Citation :

Janou a écrit :

(...) Il est bien possible que Garuda dispose d'applications de déverrouillage plus puissantes que les miennes. A noter que celles que j'ai utilisées ont considéré les fichiers traités comme non encryptés...(..)

Je n'utilise aucune application extraordinaire pour déchiffrer un PDF verrouillé avec mot de passe. Les logiciels que j'ai utilisés, notamment pour éprouver **PDF Anti-Copy** (Free et Pro), sont mentionnés dans mes billets [#1 du 18/08/2017](#) et [#8 du 27/10/2017](#). Il est à la portée de tout un chacun de se les procurer.

Par ailleurs, que les PDF traités avec **PDF Page Lock** soient considérés non "encryptés" par des applications tierces de déchiffrement est normal car ce logiciel agit en quelque sorte en mode furtif. C'est d'ailleurs l'un de ses atouts par rapport à la plupart de ses concurrents et c'est la raison pour laquelle, j'ai écrit dans mon billet initial de ce fil :

« Autre particularité notable : un PDF dont les pages ont été, soit masquées, soit verrouillées avec PDF Page Lock, n'en porte aucune trace apparente dans les propriétés du document. »

En d'autres termes, selon mes tests, un PDF dont les pages ont été verrouillées ou dissimulées (en totalité ou en partie) par mot de passe avec **PDF Page Lock**, n'apparaît pas chiffré dans ses propriétés lorsqu'on ouvre ce même document avec PDF-XChange Editor, PDF-XChange Viewer, PDFill PDF Tools, etc. Le contenu original des pages en question est cependant inaccessible, sauf à être déverrouillé par le même logiciel.

Citation :

FredFlintstone a écrit :

Bonjour,

juste une petite question : ça sert à quoi de faire un fichier qu'on ne pourra pas lire ?
Autant ne pas le publier et ainsi personne ne pourra le lire et on ne se fera pas suer en se demandant pourquoi adobe est encore en panne...

Très utile si on fait partie d'une organisation douteuse, comme la n&çà ou autre criminels qui ont qq chose à cacher, mais en dehors de cette option ?

Voici un commentaire qui dénote une réflexion à la profondeur abyssale ! Surprenant de la part d'un habitué du forum de Gratilog, inscrit depuis plus de sept ans. Au quotidien, nous sommes pourtant abreuvés d'informations récurrentes nous mettant en garde contre le vol des données informatiques, que ce soit au détriment des particuliers ou des sociétés et qu'il convient de tout faire pour s'en prémunir. Les exemples abondent de personnes dont l'identité a été usurpée suite à la soustraction frauduleuse de leur état civil, de leurs identifiants bancaires ou de messagerie, etc.

Alors non, **FredFlintstone**, il n'est pas nécessaire d'être membre d'une organisation criminelle pour mettre en œuvre un logiciel de la catégorie à laquelle appartient **PDF Page Lock**. C'est précisément pour tenter de contrecarrer les agissements des délinquants du Net et ne pas grossir le nombre de leurs victimes, qu'il convient d'utiliser ce type d'applications si l'on a des documents confidentiels à transmettre à des tierces personnes (ce fut mon cas il y a quelques mois pour faire parvenir des copies de pièces d'identité de manière sécurisée à un membre de ma famille en séjour à l'étranger et victime du vol de son passeport).

Si l'on suit la logique de ton raisonnement, tous les logiciels qui ont pour but de renforcer la confidentialité et la sécurisation de nos données personnelles, seraient donc à bannir ? Adieu donc KeePass Password Safe, LastPass, Dashlane, VeraCrypt, AxCrypt, etc. etc. Toutes ces applications peuvent être aussi utilisées par des malfaisants ou une "organisation douteuse" !

L'informatique ne déroge pas à la règle commune : tout peut servir de manière légale ou illégale. Un bistouri peut représenter une arme dans les mains d'un psychopathe. Dans celle d'un bon chirurgien, il sauve (parfois) des vies...

